



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Saint Nicolas et le zèle pour la vérité

Si nous admirons chez des êtres qui nous sont chers et qui ont disparu de cette terre, des qualités et des vertus qui ont fait notre admiration, combien plus les saints, par leurs vertus héroïques, non seulement sont dignes d'admiration mais demeurent des phares, des emblèmes, des modèles pour la pratique de ces mêmes vertus.

Au-delà des nombreux miracles attribués à saint Nicolas, au-delà des faits les plus connus de sa vie et qui en ont fait une figure de légende, moins connue est son attitude de foi, en tant qu'évêque de Myre.

Dans le *Chardonnet* de décembre 2008, Monsieur l'abbé France, dans un article sur saint Nicolas, faisait ressortir le zèle qui animait notre grand et saint évêque, sa force de réaction face à l'hérésie et aux fausses religions, spécialement l'arianisme. De saint Nicolas, on a peut-être un peu exagéré ce côté bonhomme qu'on lui prête, mais sans aucun doute, il fut animé d'une charité ardente et c'est cette même charité qui fit qu'un jour, ne supportant pas l'opiniâtreté d'Arius face aux arguments indiscutables des Pères du concile de Nicée, il gifla Arius l'hérésiarque.

C'est encore la même charité qui le poussa à faire détruire dans son diocèse de Myre, le temple de la déesse Artémis, la Diane des Romains. Charité ardente, et foi vivifiée par cette charité, voilà ce qui explique chez saint Nicolas une charité débordante envers le prochain et toujours animée d'un grand zèle pour la vérité.

Grand modèle en cela pour nous en cette heure de souffrance que traverse l'Eglise et dont nous sommes les témoins de première ligne dans le combat amorcé par Monseigneur Lefebvre. Modèle qui doit développer en nous une foi qui elle-même puisse se développer dans la clairvoyance du témoignage, car l'amour de charité et l'inspiration du Saint-Esprit donnent à la foi de devenir toujours plus pénétrante. Ainsi, en période d'hérésies, la foi vivante discerne en quoi précisément telles vérités dogmatiques ou tels sacrements sont attaqués et de quelle manière il faut les défendre.

Le témoignage public exigé par la vertu de foi, saint Nicolas l'a vécu face à l'arianisme, face au paganisme. Il est, en effet, contraire à la foi de se dérober à rendre témoignage, serait-ce sous le prétexte de recueillement, et c'est encore plus le rôle d'un évêque. Attention à ceux qui veulent seulement prier et souffrir en silence face à cette crise de la foi; prier, souffrir oui, mais cela n'exclut pas le témoignage public exigé par la foi.

On sait que certains rites et certaines définitions sont indispensables à la foi, mais la confession publique de ces définitions et l'observation publique de ces rites, également. Quand telle vérité révélée se trouve mise en péril soit par une franche négation, soit, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, par des manœuvres obliques, ce n'est pas vivre de foi que de se désintéresser de la lutte.

« On se fait illusion, disait le Père Calmel, si l'on prétend que l'on servira mieux

la foi chrétienne en s'abstenant d'en faire publiquement profession pour se réfugier dans une prière qui est sans histoire, mais aussi sans loyauté ».

Si la foi, animée par la charité et inspirée par les dons du Saint-Esprit, incline à garder le silence dans la prière, elle n'incline pas moins à parler lorsque l'hérésie ravage l'Eglise de Dieu. Tel fut l'exemple que nous donne le grand saint Nicolas. La même foi qui se tait dans la prière, proclame à haute et intelligible voix les vérités révélées et leurs formulations dogmatiques, les rites de la liturgie qui sont nécessaires pour protéger et solenniser les sacrements.

Et nous, dans le domaine de la foi, par rapport aux personnes que nous côtoyons inévitablement et qui vont encore dans leurs paroisses où on leur sert une pâtée humaine et non plus les sources

Page 1 Editorial M. l'abbé X. Beauvais

Page 3 Un oubli fâcheux

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 5 Much ado about nothing...

par M. l'abbé J.-M. Gleize

Page 7 L'Eglise, au risque de la théologie catholique

par M. l'abbé Ph. Bourrat

Page 8 Le Curé d'Ars confesseur

par M. l'abbé N. Portail

Page 11 Décret sur les indulgences

Page 12 Un prêtre répond

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 14 Au bonheur des saints

par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 16 Activités — Annonces

d'eau vive, combien de fois sommes-nous pris par la peur de combattre, par la naïveté ou par une piété insuffisamment éclairée, insuffisamment vigoureuse. La foi seule fait discerner la sainteté de Dieu et la malice du diable.

Le confesseur de la foi

D'où serait venu pour saint Nicolas, au milieu des ténèbres de l'arianisme, alors que presque tout l'univers s'était réveillé hérétique, d'où serait venu, pour lui comme pour quelques évêques de l'époque, le discernement sûr et rigoureux de ce qu'étaient la véritable doctrine et la véritable formulation de la foi ? D'où serait venue, à cet évêque et confesseur intrépide, la force de résister ? D'où procédait son discernement aigu, sa force constante et douce, sinon d'une foi qui recevait de la charité et de l'inspiration du Saint-Esprit, par les dons de sagesse et d'intelligence, une sûreté exceptionnelle dans ses affirmations, une vigueur sans égale pour maintenir envers et contre tous la vérité inaltérée, intacte et pure ? Il en est de même pour nous, pour résister à la pression énorme de ceux qui veulent composer, au conformisme ecclésiastique ambiant. Saint Nicolas, sans aucun doute, face à l'arianisme, tout comme face au paganisme, fut un homme de prière et de témoignage, l'un et l'autre indivisiblement. En effet, la foi grandit dans les deux directions de la prière, ou de la contemplation et du martyre. La prière ne dispense pas du témoignage.

Certains voudraient peut-être qu'on fit semblant d'acquiescer au modernisme en échange d'une paix commode et confortable. Ces faux-semblants au nom de la piété, de la souffrance en silence, sans faire de vagues, sont un péché contre la foi.

« Le propre de la révolution moderniste, dit encore le père Calmel, n'est pas d'attaquer l'Eglise, mais de pourrir et de dissoudre du dedans en s'abritant derrière des autorités officielles, préalablement dominées ».

Ce sont des vieilles méthodes, ô combien actuelles.

Il y a, il y a eu les évêques félons, il y a les évêques courtisans et les évêques pasteurs, les évêques défenseurs du troupeau, les évêques qui arrachent aux loups la peau de brebis dont ils se couvrent.

On connaît saint Nicolas, évêque pasteur, son zèle apostolique qui animait ce pasteur d'âme, le poussant à accourir avec pitié pour soulager les malades, les orphelins. Le populaire et glorieux évêque de Myre était célèbre par sa délicate et inépuisable charité. On connaît moins peut-être celui qui s'est illustré dans la défense de la foi. Contraint d'accepter l'épiscopat, il fut le guide doctrinal de son peuple, son défenseur dans les périls des persécutions, le sage administrateur des biens de la communauté chrétienne



et un organisateur zélé des œuvres charitables.

Les maux de son temps ne l'arrêtèrent pas devant les hérésies qui infestaient alors l'Orient, et firent de saint Nicolas un vigoureux rempart de la vérité révélée contre les dangers qui menaçaient la pure foi des peuples récemment convertis à la lumière de l'Evangile. Comme à tout évêque catholique, il est une préoccupation : tout sacrifier à la vérité et à l'intégrité de la doctrine ; trouver les mots justes qui traduisent une pensée sûre d'elle-même et ennemie de toute équivoque.

Un modèle pour notre paroisse

N'est-il pas significatif que ce vénérable évêque se soit trouvé le protecteur de notre paroisse ? On peut se demander si la saine réaction qu'il entreprit contre

les ennemis de Dieu et de l'Eglise tout au long de sa vie épiscopale, ne préfigurait pas l'exemplaire fidélité d'un petit nombre, affrontée précisément en ce lieu à ce qu'il faut bien appeler par le nom que lui a donné la Très Sainte Vierge Marie elle-même : « l'abomination dans les lieux saints ».

N'est-il pas de notre devoir en ce jour, de prier pour que Dieu renouvelle les évêques de nos diocèses, qu'Il donne un jour, aux paroisses, des chefs qui enseignent en ayant à l'esprit cette parole de saint Pie X : « Gardez la doctrine toujours vierge ».

L'Eglise catholique se meurt d'évêques aux formules sonores qui, quand elles signifient quelque chose, recèlent de pernicieuses erreurs. Seigneur, donnez-nous des prêtres, aimons-nous à redire ici chaque jour, ajoutons aujourd'hui, donnez-nous des évêques, de saints évêques pour qui la Tradition soit la transmission intégrale des vérités révélées, du dépôt de la foi, trésor doctrinal expliqué et défendu contre tout agresseur quel que soit son titre ou son rang.

Donnez-nous de ces hommes qui, si l'on en juge par la clarté et la force de leur enseignement catholique, puissent prendre rang parmi les docteurs qui ont bien servi l'Eglise. Certes Monseigneur Lefebvre nous en a donné quatre, mais qu'est-ce pour toute l'Eglise ? Le monde moderne a grand besoin d'entendre la prédication sans faiblesse, sans lacune, sans mélange, des vérités éternelles. L'Eglise ne vaincra le modernisme, le néopaganisme triomphant de notre temps que par le retour à la ligne de conduite et à la trempe des apôtres victorieux du paganisme antique ou d'un saint Nicolas victorieux des hérésies de son temps. Quand on prétend remplir le mandat du Sauveur, il relève de la simple honnêteté naturelle de prêcher le salut des âmes.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Eglise Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins — 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 — Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardon@free.fr
www.stnicolas-chardonnet.net
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Ferrey, 22 rue Barbès — 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 — Tirage : 2000 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Un oubli fâcheux

— Abbé François-Marie Chautard —

À l'heure où Darwin est célébré dans sa naissance (1809) et son maître ouvrage – *L'Origine des espèces* (1859), au moment où l'hérésiarque Calvin est mis à l'honneur dans le monde chrétien, alors que, Dieu merci, le saint Curé d'Ars n'a pas été oublié, un autre saint n'aura fait l'objet d'aucune – ou presque – commémoration à la hauteur de sa vertu et de son influence considérable sur la théologie.

Qui, en 2009, aura entendu parler de saint Anselme de Cantorbéry ? Qui aura eu vent de l'œuvre spirituelle et théologique de l'archevêque de Cantorbéry ? Qui aura pu sonder le rayonnement intellectuel de ce docteur de l'Église, précurseur de la scolastique ?

Il est à craindre que, mis à part son argument ontologique – d'ailleurs contestable – la vie et l'œuvre de ce grand saint demeurent dans un fâcheux oubli. Et pourtant, Dieu sait combien ce moine, tour à tour éducateur, père abbé, maître en théologie, évêque, fut une lumière de son siècle. Jadis, sa mémoire était encore si bien établie, que, pour le huitième centenaire de sa mort, saint Pie X écrivait une encyclique en son honneur.

Fervent défenseur de la papauté, éminent théologien, maître de vie spirituelle, saint Anselme est une figure de proue de la théologie catholique.

Le moine

Né en 1033 près d'Aoste d'un père grand seigneur et d'une mère tout intérieure, Anselme manifesta très tôt le goût des études si bien qu'après quelques déboires auprès d'un précepteur imprudent, ses parents le placèrent sous la douce férule de doctes

bénédictins. Fidèle à ses aspirations d'étude et de prière, l'adolescent songea tout naturellement à rester au monastère. Or, contrairement à ses espérances, le père abbé refusa net par crainte du père irascible.

Sa mère rappelée à Dieu et l'âme encore fragile, Anselme renonça à ses pieux désirs et se livra à une vie d'amusement, pour finalement partir



à l'aventure en France avant de se fixer trois ans plus tard à Avranches. Là, il retrouva le goût des études et eut le bonheur de recevoir les leçons de Lanfranc de Pavie, le célèbre écolâtre de l'abbaye du Bec. Les leçons du moine portèrent si bien qu'Anselme s'éprit de nouveau de la vie monastique qu'il embrassa au Bec, abandonnant, en fils unique qu'il était (il n'avait qu'une sœur), l'héritage important de sa famille.

Entré au monastère du Bec pour rester dans l'ombre de Lanfranc, sa modestie se vit récompensée. Nommé père abbé de la récente abbaye de Caen fondée par Guillaume le Conquérant, Lanfranc laissa à Anselme sa charge d'écolâtre et de prieur. Quinze ans plus tard, en 1078, Anselme devint même le père abbé du Bec et put donner toute sa mesure : « éducateur et

professeur, philosophe et mystique, écrivain et prédicateur, promoteur et réformateur de l'état religieux [...] il nous offre le type du moine idéal au XI^e siècle, en qui se prépare l'évêque intrépide, le défenseur de la doctrine, de la sainteté et de la liberté de l'Église, partout saint et apôtre, non seulement par l'exemple de sa vie et de la vertu de sa parole, mais encore par l'action d'une vaste correspondance modèle de force et de suavité »¹.

Il n'est d'ailleurs que de parcourir les anecdotes qui émaillent sa biographie pour pressentir le charme d'un homme à l'esprit large, au grand cœur et aux remarques fines et pertinentes.

Doté d'un rare sens pédagogique, il s'occupait, comme prieur et écolâtre, de l'éducation tant des novices que des enfants placés au monastère, devinant en chacun les richesses en germe et s'attelant, *fortiter ac suaviter*, à déraciner patiemment les défauts de ses élèves pour y faire croître les vertus.

Bras droit d'un père abbé déjà âgé, éducateur, théologien persévérant, Anselme ne se laissa pas dessécher par tant de labeurs. Bien au contraire, tant son immense correspondance que les témoignages de ses proches montrent en lui un homme de cœur, particulièrement apprécié pour son affabilité et sa fidélité dans l'amitié.

Toutefois, quoiqu'il fût ce supérieur attentif et compétent que décrivent avec admiration ses contemporains, la postérité a davantage retenu de son œuvre la direction profonde et durable qu'il imprima à la théologie latine.

Le précurseur de la scolastique

Le XI^e siècle fut pour cette dernière une époque charnière. Deux tendances s'opposaient frontalement. La première, soutenue par Béranger de Tours, Roscelin, et plus tard Abélard, entendait passer au crible de leurs arguments dialectiques (au sens ancien de logique) les dogmes de la foi catholique, prônant une totale indé-

1. R.P. Rosa, S.J., *Saint Anselme de Cantorbéry – La vie et l'âme d'un saint*, éd. Léthiellieux et DDB, 1929, p. 50-51.

pendance de la raison dans l'étude de la philosophie comme de la foi.

En face, les premiers rationalistes trouvaient la haute stature de Lanfranc de Pavie, attaché – plus que de raison – à maintenir ferme la primauté de la Révélation devant les empiètements de la raison, quitte à séparer rigoureusement théologie et dialectique.

Aux côtés de Lanfranc, saint Pierre Damien tenait une position plus nuancée quoique véhémente².

Enfin, saint Anselme, doué comme on l'a vu, d'une grande finesse d'esprit, discerna les excès insoutenables des uns et les pieuses exagérations des autres.

Mesuré de tempérament, il sut, avec tact, imprimer à la pensée de son siècle et finalement à toute la théologie postérieure, cet équilibre délicat entre foi et raison. Tout n'était certes pas réglé, mais l'élan fondamental était donné. Son principe était fort simple : « L'ordre de rectitude exige que nous croyions d'abord les mystères de la foi chrétienne, avant de leur appliquer la discussion du raisonnement, mais il y aurait négligence de notre part, semble-t-il, si confirmés dans la foi, nous n'essayions pas d'entendre ce que nous croyons »³. Et n'allons pas croire que cet examen de la foi s'accompagnât d'un serrement du cœur : « Faites-moi, goûter dans l'amour, je vous prie Seigneur, demandait le théologien, ce que je goûte déjà dans la connaissance ; faites-moi éprouver par l'affection ce que j'éprouve déjà et de moi-même dans l'intelligence »⁴.

Sans éclat mais non sans opposition, saint Anselme entraînait dans son sillage toute la théologie malgré les lamentations futures des protestants, agnostiques et autres rationalistes. Avec lui, la théologie s'attacherait, jusqu'au modernisme, non à désespérer d'approcher du mystère comme les agnostiques, ni à le supprimer comme les rationalistes, mais, avec une humble audace, à mieux le

cerner par une raison guidée par la foi. « Anselme, note saint Pie X, c'est là son grand mérite, ouvrit la voie aux chercheurs, calma les scrupules des timides, prémunit les imprudents contre les dangers, repoussa le fléau des ergoteurs irréductibles, des sophistes de son temps, des dialecticiens hérétiques comme il les appelle si justement... »⁵.



Saint Anselme reçu par le pape en présence de la comtesse Mathilde (Romanelli Giovanni Francesco)

C'est donc à bon droit que l'on fait de ce docteur, appelé magnifique en raison de l'élévation enthousiasmante de sa pensée, le précurseur de la scolastique.

Ajoutons, pour clore ce chapitre, que la scolastique, tant décriée par les ennemis de l'Eglise pour sa prétendue sécheresse – ce que nous concédons aux inévitables heures de crise – fut fondée par un homme qui sut allier la finesse de l'esprit, la sainteté de la vertu, l'élégance de la plume et la chaleur de l'éloquence. « Nul de son temps ne fut aussi curieusement docte ni aussi profondément spirituel » écrivait Guillaume de Malmesbury. « Par là notre docteur laisse entrevoir un autre aspect, peut-être moins remarqué de la scolastique, laquelle compte parmi ses plus illustres représentants bon nombre de saints, de bienheureux, de grands amis du Seigneur. Le Maître

du Bec par la tendresse de sa piété fait pressentir saint Thomas, l'exarque de la théorie de science, comme le saluera Dante, mais aussi [...] le Chantre du Saint-Sacrement ; il présage saint Bonaventure, « le prince des mystiques » dans ses traités spirituels »⁶.

De tous les titres qui lui conviennent, celui de précurseur de la scolastique n'est donc pas le moindre. Toutefois, la Providence devait l'appeler à des charges plus amères et pour lesquelles il ne semblait pas être appelé.

Le primat d'Angleterre

Le rayonnement de son abbatat ne tarda pas à le faire remarquer de ses supérieurs, et, de nouveau mis sur le bois-seau, saint Anselme montra une facette encore inconnue de sa sainteté. En effet, il semble que la Providence ait voulu placer ce doux en face des prétentions schismatiques du roi d'Angleterre, Guillaume II le Roux. Véritable atrabilaire, ce fils de Guillaume le Conquérant entendait régir à sa guise les diocèses de « l'île des saints », quitte à dépouiller

jusqu'au dernier sou les caisses déjà vides d'une Eglise ruinée, rongée par la misère temporelle et spirituelle. Que

2. « Qu'ils viennent donc, ces dialecticiens, ou plutôt, comme on les juge, ces hérétiques [...] pesant leurs mots au trébuchet, soulevant leurs questions à voix retentissante, "posant la majeure", "établissant la mineure" et, à ce qu'ils croient, tirant des conclusions "inévitables", et qu'ils disent: "si elle a enfanté, elle a connu un homme: or, elle a enfanté; donc elle a connu un homme". est-ce que ce raisonnement, ne paraissait pas d'une solidité à toute épreuve? Mais le mystère s'accomplit et le raisonnement se défit" ». Saint Pierre Damien, cité par A. Cantin, *Foi et dialectique au XI^e siècle*, Cerf, 1997, p. 22.

3. *Pourquoi Dieu s'est-il fait homme ?* I, 2.

4. XI^e Méditation.

5. Encyclique *Communium Rerum* du 21 avril 1909, *Documents pontificaux de sa sainteté saint Pie X, 1909-1914*, éd. Du Courrier de Rome, 199, p. 76.

6. Rosa, op. cit. p. 159.

les églises fussent à rebâtir, la discipline à restaurer et la foi à prêcher, le roi n'en avait cure. Mais qu'Anselme entendit dépendre du souverain pontife et réformer son diocèse, cela in-supportait au dernier point ce monarque farouche. La lutte apparaissait inévitable. Une faible brebis face à un taureau indompté, telle était l'image que prenait Anselme lui-même pour décrire la situation.

Réunissant les évêques puis les seigneurs du Royaume pour les forcer à condamner leur primat – comme plus tard Henri II avec saint Thomas Becket ou Henri VIII avec saint John Fisher – le roi se heurta à l'inertie lâche de l'épiscopat et au refus catégorique des barons, les premiers se refusant à condamner leur supérieur mais acceptant de ne plus lui être soumis, les seconds s'opposant fermement à une décision qui mettait en péril leur propre seigneurie. Anselme avait à choisir entre rester à son poste en trahissant sa fidélité au pape, ou

laisser ses ouailles aux mains des loups en restant fidèle à sa parole. Anselme n'hésita pas et choisit de ne pas commettre un mal, fût-ce pour en éviter un autre, apparemment plus grand.

Finalement exilé après d'innombrables affronts sans avoir jamais cédé d'un iota ni aliéné sa liberté de parole, saint Anselme eut la charité d'intercéder auprès d'Urbain II afin que le roi ne fût pas excommunié.

Loin d'être vaine, cette fidélité au Saint Siège sauva l'Angleterre du schisme qui devait avoir raison d'elle quatre siècles plus tard. Quant à Guillaume, toujours aussi obstiné, il devait, le 2 août 1100 et à l'occasion d'une partie de chasse, mourir et être enterré comme un chien, sans sacrements ni suffrages.

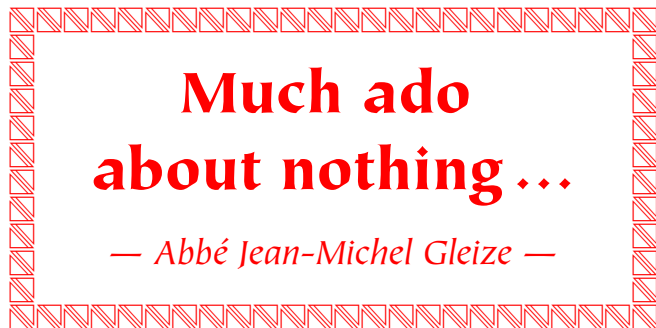
Acclamé par ses fidèles, le primat d'Angleterre fit une entrée triomphale à Douvres le 23 octobre 1100. Son prestige était tel que son nouveau suzerain, Henri 1^{er}, n'insista pas pour lui conférer l'investiture et répondit favo-

ablement à nombre de ses requêtes. Anselme bénit d'ailleurs le mariage de ce dernier et conduisit de ses sages conseils la reine qui devait elle-même exercer une influence bénéfique sur son royal mari.

Cependant, cette accalmie fut de courte durée, et bien vite la lutte reprit, moins vive mais plus sournoise que jadis. Comme naguère, Anselme dut une nouvelle fois s'exiler... On n'eut alors de cesse de charger l'absent de tous les maux de l'Eglise d'Angleterre jusqu'à ce que trois ans et demi plus tard, une solution fût trouvée par Rome, au soulagement des deux parties.

Un dernier conflit d'autorité – avec un suffragant – l'attendait avant que ce doux évêque de fer pût enfin se replonger dans l'étude et goûter la paix qu'il avait cherchées toutes deux en entrant au monastère.

Sa carrière était désormais accomplie. Le Seigneur vint le chercher le Mercredi Saint 21 avril 1109. ☩



« Beaucoup de bruit pour rien » : c'est le titre de l'une des comédies les plus populaires de William Shakespeare.

C'est aussi la réflexion qui s'impose, lorsque l'on a parcouru (en une demi-heure) le dernier ouvrage de Gérard Leclerc. A la différence de l'intrigue qui met aux prises Claudio et Hero, *Rome et les lefebvristes* n'a vraiment rien pour charmer le lecteur de bonne volonté. Pourquoi ? Parce que l'auteur de cette petite brochure n'a pas su trouver le bon angle de vue. En dépit des capacités d'observation que lui alloue si généreusement la quatrième de couverture de son livre, l'éditorialiste de *France catholique* est tout simplement passé à côté du problème. Le dossier reste vraiment très court, et ce n'est pas seulement faute d'avoir dépassé la centaine de pages. Ce n'est pas non plus faute des meilleures intentions, on s'en aperçoit facilement en lisant ça et là

certaines réflexions qui confinent à la naïveté. Mais ne s'improvise pas expert en catholicisme qui veut.

L'explication profonde de la résistance opposée par la Fraternité Saint Pie X aux réformes conciliaires, c'est paradoxalement le pape Jean-Paul II qui nous l'a donnée dans un texte définitif, puisque c'est celui qui constate, avec l'aval le plus officiel de l'autorité romaine, les vrais motifs de la rupture survenue à l'occasion de la consécration épiscopale du 30 juin 1988. Dans le motu proprio *Ecclesia Dei afflicta* qui excommunique Mgr Lefebvre, Jean-Paul II déclare : « A la racine de cet acte schismatique, on trouve une notion incomplète et contradictoire de la Tradition. Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère vivant de la Tradition »¹. Dix-sept ans plus tard, dans le Discours du 22 décembre 2005, le pape Benoît XVI renouvelle la même analyse et maintient ce postulat de la Tradition vivante et évolutive. L'herméneutique de la réforme, qui est l'idée maîtresse du successeur de Jean-Paul II, correspond à un « engagement en vue d'exprimer de façon nouvelle une vérité déterminée », exigeant « une nouvelle réflexion sur celle-ci et un nouveau rapport vital avec elle »². A côté de la Tradition et du magistère, tels que Mgr Lefebvre les a toujours connus, il y a donc pour Benoît XVI comme pour Jean-Paul II, une Tradition vivante, c'est-à-dire un magistère nouveau, un magistère qui ne se définit plus comme un magis-

1. Jean-Paul II, « Motu proprio *Ecclesia Dei afflicta*, § 4 » dans DC n° 1967, p. 788.

2. Benoît XVI, « Discours à la curie romaine le 22 décembre 2005 » dans DC n° 2343, p. 60.

tère fidèle à transmettre la vérité définitivement révélée, sans changement possible. Entre ces deux conceptions du magistère, l'opposition est irréductible. Opposition qui culmine par exemple avec la déclaration *Dignitatis humanae* du concile Vatican II sur la liberté religieuse, qui est en contradiction explicite avec l'encyclique *Quanta cura* du pape Pie IX : de ces deux textes, le premier dit exactement le contraire de ce qu'affirme (solemnellement, et en jouissant du privilège de l'infaillibilité attachée aux déclarations pontificales *ex cathedra*) le second. Pour avoir, il y a peu, « levé l'excommunication » fulminée en 1988 par le Saint-Siège à l'encontre des quatre évêques de la Fraternité Saint Pie X, le pape Benoît XVI n'a pas mis un terme à cette opposition radicale. Les propos qu'il a adressés à l'ensemble des évêques pour leur expliquer le sens de cette levée de l'excommunication soulignent la portée uniquement disciplinaire, et somme toute opportuniste, de cette démarche. « Les problèmes à traiter maintenant », précise-t-il, « sont essentiellement de nature doctrinale, en particulier ceux concernant l'acceptation du concile Vatican II et le magistère post-conciliaire des papes. [...] On ne peut pas geler l'autorité du magistère de l'Eglise en 1962 et – cela doit être très clair pour la Fraternité »³. Tels sont les faits.

On est donc quand même assez loin d'une simple querelle théologique. Gérard Leclerc voudrait pourtant nous faire croire que « les causes véritables de la rébellion de Mgr Lefebvre » sont avant tout de cet ordre (p. 21). Selon lui, le fondateur d'Ecône n'a pas su comprendre l'évolution théologique qui a amené la rédaction des principaux textes du concile Vatican II (p. 22), car il n'a jamais admis qu'on pût se réclamer d'une autre théologie que celle du thomisme tel qu'il l'avait appris (p. 30), il est d'une autre école que celle de la nouvelle théologie préconciliaire, il appartient à l'école de la pure scolastique apprise autrefois à la Grégorienne (p. 37), et dont le représentant type fut le cardinal Louis Billot (pp. 25, 30, 43).

En définitive, le problème lefebvrisme se ramènerait à un problème de culture : Mgr Lefebvre était prisonnier d'une culture théologique initiale (p. 26), enfermé dans le climat de la culture de son temps (p. 25), culture et climat de l'intransigeance catholique (p. 22). Ce que Marcel Lefebvre n'a pas su comprendre, c'est une nouvelle forme de culture théologique, plus ouverte, telle qu'elle apparaît par exemple chez le père de Lubac. (p. 39). Si l'on va au bout de ces raisonnements, l'homme n'est que le produit de son milieu et c'est à la sociologie, érigée en nouvelle sagesse, qu'il faut demander l'explication profonde du catholicisme contemporain. Exégèse sociologique qui fait écho à la proposition condamnée n° 13 du *Syllabus* de Pie IX : « La méthode et les principes d'après lesquels les anciens docteurs scolastiques ont cultivé la théologie ne sont plus en rapport avec les nécessités de notre temps et les progrès des sciences ».

L'erreur stigmatisée par Pie IX est devenue l'idée maîtresse de Gérard Leclerc, le postulat qui explique tout : on reconnaît chez lui le disciple d'Emile Poulat, auquel est d'ailleurs dédié le livre. A moins qu'il n'ait voulu, à sa façon, célébrer lui aussi

Gérard Leclerc

ROME et LES LEFEBVRISTES

LE DOSSIER

Symposium

Quand Leclerc fait de la théologie de petite surface...

l'anniversaire de Darwin... A la différence de la pièce de Shakespeare, dont l'intrigue finit par trouver son dénouement, le propos de Gérard Leclerc débouche sur une impasse, celle où doivent finir par s'engager, bon gré mal gré, tous les idéologues.

De cette idéologie, les thuriféraires de profession ont vite pris le relais. De *Minute* (9 septembre 2009) à *Valeurs actuelles* (17 septembre 2009), l'idée reste fondamentalement la même : « Incompréhensions théologiques, querelles de langage, qui ne recouvriraient pas toujours des désaccords dogmatiques », voilà ce qui expliquerait l'opposition des lefebvristes au concile Vatican II. Et pour dépasser cette opposition, il suffirait de « mieux distinguer le dogme, qui ne change pas et la théologie, expression humaine du dogme qui change comme les hommes chan-

gent à chaque génération ». Cet appel à la libre-pensée théologique résume assez bien la thèse de Gérard Leclerc, pourvoyeur d'explications faciles pour tous ceux qui ne voient pas (ou ne veulent plus voir ?) la véritable nature du problème posé par le concile Vatican II à la conscience de tous les catholiques.

Mais il faut vraiment avoir la foi pour y croire, et le dieu a tout de même un peu de mal à sortir de sa machine. Ne disions-nous pas, à l'issue du premier Symposium de Paris d'octobre 2002, que le concile Vatican II « apparaît en rupture radicale avec la Tradition catholique » et qu'« il n'est pas exagéré de dire que ce concile a posé les bases d'une religion nouvelle » ?⁴... Quant au pluralisme théologique, l'Eglise l'admet au sein de la scolastique, c'est-à-dire d'une théologie qui prend son point de départ dans une soumission sans failles aux enseignements de la révélation divine, telle que la gardent saintement et l'exposent fidèlement les successeurs de saint Pierre : la raison théologique est toujours celle qui dirige la foi, et l'expression de la foi appartient au magistère.

La nouvelle théologie, qui a trouvé son aboutissement dans les textes du concile Vatican II, a été condamnée comme telle par Pie XII (sans doute victime lui aussi d'un blocage socio-culturel) en 1950 dans *Humani generis*. Et elle le fut précisément dans la mesure où sa réflexion contredisait les enseignements du magistère et opérait déjà la rupture que le concile allait officialiser douze ans plus tard, en donnant naissance à une nouvelle religion. La guerre que l'on est bien obligé de faire à Vatican II ne trouve donc pas son explication profonde dans la vision manichéenne d'une théologie ancienne refusant de s'ouvrir aux nouvelles méthodes d'investigation d'une théologie nouvelle. Cette guerre est une croisade : c'est le combat de la foi, l'opération survie de la Tradition, la réaction des forces vives de l'Eglise face aux fumées de Satan qui ont réussi à pénétrer jusque dans le sanctuaire.

De tout cela, Gérard Leclerc n'a absolument rien vu. Et comme la mouche du coche, ses apologistes auront fait beaucoup de bruit... pour rien. ☒

3. Benoît XVI, « Lettre du 10 mars 2009 aux évêques de l'Eglise catholique » dans DC n° 2421, p. 319-320.

4. « Déclaration finale du 1^{er} Symposium de Paris, des 4-5-6 octobre 2002 » reproduite dans *Magistère de soufre*, Editions Iris, 2009, p. 221.

L'Église, au risque de la théologie catholique

— Abbé Philippe Bourrat —

Les hérésies qui ont empoisonné la vie de l'Église durant les premiers siècles de son existence ont touché essentiellement le Christ et sa Personne divine.

Certaines nieront la réalité de son humanité, d'autres n'accepteront pas l'union des deux natures en distinguant en Jésus-Christ deux personnes (Nestorius au V^e siècle) ou en absorbant la nature humaine dans la nature divine (Eutychès au V^e siècle et son monophysisme). D'autres, enfin, nieront sa divinité : Jésus n'est qu'un homme, soit devenu fils de Dieu par adoption, soit privilégié parmi les hommes mais en aucun cas consubstantiel au Père (adoptianisme au II^e siècle et arianisme au IV^e siècle). Beaucoup de ces négations hérétiques survivent de nos jours dans le modernisme, « collecteur de toutes les hérésies » selon la juste formule de saint Pie X. Le deuxième axe des ennemis de la vérité révélée s'est attaqué au salut, à la grâce et aux sacrements (de Pélage à Luther) dans une confusion entre nature et grâce qui tourne au naturalisme ou encore à une négation de la liberté humaine dans l'économie du salut.

Mais l'époque moderne a ouvert la voie à une erreur plus sournoise : la remise en cause de la nature de l'Église en tant que société visible fondée par Jésus-Christ, Épouse du Christ, Mère et Maîtresse d'enseignement, voie unique du salut pour tous les hommes. Le protestantisme va concentrer l'ensemble des erreurs passées en s'opposant résolument à l'idée d'une société visible et en faisant de la hiérarchie ecclésiastique une invention des hommes qui vient s'ajouter aux recommandations du Christ. L'Église visible et sociale n'a pas lieu d'être si chaque homme possède le salut par sa relation immédiate au Christ Sauveur et reçoit le salut à l'intérieur de lui-même, faisant en lui-même l'œuvre de sa justification, à l'aide de la seule foi intérieure. Étranges lecteurs aveugles d'une Sainte Écriture qui manifeste pourtant à pleines pages la promesse puis la fondation du royaume des cieux qui est le royaume messianique tant attendu, les

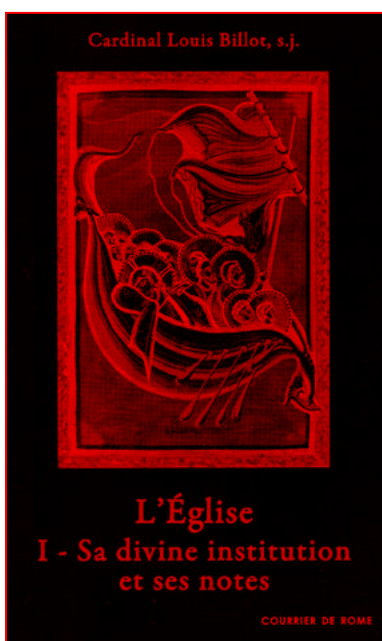
protestants et tous leurs descendants modernistes veulent ignorer que ce royaume est la société des hommes réunis dans la dépendance du Messie, leur roi et législateur, en vue de la béatitude éternelle. Il y a donc bien nécessairement une société visible et formée à partir d'une autorité divine déléguée en la personne du pape qui a reçu tous les pouvoirs pour mener au salut l'ensemble des baptisés, sous l'unité de gouvernement d'un seul chef, par l'enseignement infaillible de la Vérité qui éclaire les intelligences de la lumière de la Foi et l'administration de moyens de salut institués par Jésus-Christ, qui élèvent la volonté et la fortifient durant cette vie terrestre.

Contre tous ceux qui voudraient faire de l'Église catholique une simple communion d'hommes expérimentant le divin dans l'immanence de leur conscience, contre ceux qui prétendent que les notes d'unité, de sainteté, de catholicité et d'apostolicité peuvent se retrouver en dehors de l'Église catholique et qu'elles ne sont pas les marques de reconnaissance de la véritable Église voulue et fondée par Dieu, le traité de théologie de l'Église du Cardinal Billot, heureusement traduit par l'abbé Gleize, vient à point nommé.

Si quelques passages de l'introduction, un peu techniques dans leur langage théologique, pourraient éventuellement rebuter des lecteurs non avertis, l'ensemble du cœur de l'ouvrage est un exposé clair théologiquement et riche spirituellement qui permettra de former ceux qui n'ont pas reçu de catéchisme suffisant sur ce dogme de notre foi (« Je crois aussi à l'Église, une sainte, catholique et apostolique ») et de répondre à de nombreuses objections très actuelles sur l'Église mais aussi sur le salut et les conditions de sa réalisation au sein de l'Église (le salut des non-baptisés, la nécessité du baptême, etc).

Le premier volume sur les trois que représente le traité sur l'Église du Cardinal Billot est enrichi de notes très éclairantes et de quelques compléments actualisant ou perfectionnant le texte traduit conformément au magistère postérieur au traité et aux recherches des théologiens les plus sûrs. Nul doute qu'en ces temps de discussions doctrinales sur les erreurs du Concile Vatican II (*Lumen gentium* sur la constitution de l'Église, *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme etc.) cet ouvrage rempli de toute la sève de la tradition théologique de l'Église catholique permettra d'illuminer les esprits de la Vérité du Christ léguée à son Église.

L'Église – I - Sa divine institution et ses notes - Cardinal Louis Billot, s.j. – Présentation, traduction et annexes de l'abbé Jean-Michel Gleize (FSSPX) - Édition du Courrier de Rome, 2009, 330 pages, 21 €



Le Curé d'Ars confesseur

— Abbé Nicolas Portail —

Saint Jean-Marie Baptiste Vianney fut un grand confesseur, c'est peu de le dire.

Parfois jusqu'à 16 heures par jour¹ pour répondre aux sollicitations des pèlerins-pénitents venant dans sa minuscule paroisse d'Ars : 20 000 en 1827, année où débuta le pèlerinage, 80 000 la dernière année de sa vie². Si au début le curé peut encore s'évader un peu pour le ministère extra-paroissial, à partir de 1836 « le curé d'Ars se trouvait définitivement cloué à son confessionnal »³. Pourquoi une telle affluence ? Petite étude sur un grand confesseur.

Le conseiller spirituel

A cause des conseils donnés par le curé. C'est entendu : fin psychologue, le curé savait orienter les âmes sur la voie de la sanctification, et même de la sainteté. « Son intuition naturelle lui permettait en effet de sentir rapidement les dispositions intérieures d'une âme. Un regard, un geste, une parole, un rien lui faisaient deviner l'essentiel. Il pensait ainsi placer les problèmes qu'on lui posait sur leurs véritables bases : ce qui était d'un grand intérêt pour les êtres ordinairement si compliqués que nous sommes », souligne l'abbé Bernard Nodet⁴. Les années passant, son surabondant ministère lui apportait une expérience qui venait encore fortifier les dispositions initiales.

Il faut cependant nuancer cet avis. Le curé d'Ars appliquait en confession la théologie apprise au séminaire Saint-Irénée de Lyon, théologie rigoriste datée de la fin du XVII^e siècle. Rigoriste, mais non janséniste : « Il prêchait surtout sur l'amour de Dieu, sur la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie » rappellent les contemporains.

Cependant, il demandait des dispositions exigeantes – peut-être excessives – qui l'autorisaient, lorsqu'elles manquaient, à refuser ou différer l'absolution⁵. Il faudra que la théologie morale de Saint Alphonse de Ligori pénètre en France, après 1830, pour que le curé d'Ars révise ses positions morales avec la lecture du manuel de l'abbé Gousset par exemple. En tout cas, malgré son rigorisme initial, les pénitents l'avaient adopté ; il les avait conquis.

Le saint

Est-ce à cause de sa sainteté ? Assurément. « Son intuition extraordinaire », dit Bernard Nodet, lui découvrait les âmes comme Dieu les voit. Pas moyen de se tromper ou de tromper les pénitents (Mgr Trochu a fait trois tomes de ses prophéties, sans être exhaustif, *Les intuitions du saint Curé d'Ars*).

Mais ses conseils étaient aussi accompagnés d'une force surnaturelle étonnante que le curé méritait par ses exercices spirituels et ascétiques. « Certains démons ne se chassent que par la prière et la pénitence » disait Notre-Seigneur. Le curé d'Ars reprit un jour un prêtre qui se lamentait sur son peu d'efficacité. « Avez-vous jeûné ? Avez-vous prié ? » Il pouvait avoir ce discours, lui qui avait mis le prix pour convertir sa paroisse ; et ce prix, c'était lui-même !

« La prédication des saints, ce sont leurs exemples » disait-il. En effet, il ne se faisait pas beaucoup d'illusion sur le poids des mots : « Quand je prêche, j'ai souvent affaire à des sourds ou à des gens qui dorment ». Et si on peut penser que les pénitents ne dormaient pas dans son confessionnal, le curé d'Ars n'avait pas trop d'illusion même avec ceux qui écoutent : « Je sais bien

que vous ne ferez rien ou presque de ce que je viens de vous enseigner » (Sermon sur « les devoirs des parents »). Conscient de ces mauvaises dispositions de la nature humaine, Jean-Marie Vianney n'avait plus qu'à se sanctifier pour ses paroissiens et les étrangers venant à d'Ars.

Ainsi, à la fin de sa vie, ayant perdu toutes ses dents, ses prédications étaient incompréhensibles. Mais on se pressait quand même au pied de la chaire pour voir son visage couvert de larmes, ses expressions de joie, d'amour, souffrance ou tristesse se-



Portrait robot du saint curé d'Ars exécuté en 1959 par le commissaire Chabot à partir de documents authentiques.

lon qu'il parlait de la Charité divine, de la passion du Christ, ou du péché des hommes. On devinait que ses cris étaient tout d'amour.

Le croyant

Quant à la confession, le curé d'Ars développait un grand esprit de foi comme pour tout autre sacrement

1. Mgr Francis Trochu, *Le curé d'Ars*, Résiac, 1983, p. 365.

2. Michel de Saint-Pierre parle de 100 000 à 120 000 fidèles certaines années. *La vie prodigieuse du saint Curé d'Ars*, Gallimard, 1973, p. 196.

3. Mgr René Fourrey, *Le Curé d'Ars authentique*, Arthème fayard, 1964, p. 253.

4. Jean-Marie Vianney curé d'Ars. *Sa pensée – son cœur*, Xavier Mappus, 1958, p. 37.

5. Voir le chapitre de Mgr Fourrey : « Les sermons rigoristes du curé d'Ars », pp. 130-138.

d'ailleurs. Ne disait-il pas ? « Dès qu'une personne fréquente les sacrements, le démon perd toute sa puissance ». Car le sacrement est l'action de Dieu même. L'homme s'y dispose bien ou mal, c'est entendu, mais Dieu par Jésus-Christ y agit directement.

De plus, dans le sacrement de pénitence, la miséricorde divine s'y donne plus spécialement libre cours à travers les quatre actes suivants : contrition (ou regret de ses péchés), avec l'aveu (ou accusation de ces mêmes fautes), absolution du prêtre, enfin pénitence (ou réparation par quelques prières ou sacrifices).

Or en premier lieu, selon Jean-Marie Vianney, ces actes doivent être intimement connexes avec les vertus théologiques. « Pour recevoir le sacrement de pénitence, il faut trois choses : la foi qui nous découvre Dieu présent dans le prêtre, l'espérance qui nous fait croire que Dieu nous donnera la grâce du pardon, la charité qui nous porte à aimer Dieu et qui met au cœur le regret de l'avoir offensé » disait le saint à son catéchisme, vers 1845 (*Annales d'Ars*, 1915, p. 343). Le curé d'Ars ne restait cependant pas dans les hautes sphères d'une contemplation éthérée : il savait être très concret pour user au mieux du sacrement dans son enseignement sur les actes de la confession.

Le théologien

La **contrition** en premier. Elle est obtenue par la prière : « Il faut bien demander le repentir » dit-il selon l'abbé Monnin (t. I, p. 348). Et il insistait dans son catéchisme de 1845 : « Il faut mettre plus de temps à demander la contrition qu'à s'examiner » (*Annales*, 1917, p. 343).

La contrition est en effet nécessaire pour obtenir l'absolution, et pour l'obtenir plénièrement, avec des grâces de choix. Médiocre regret des péchés, et c'est une médiocre confession... De fait, il compare la contrition avec l'accusation, ce qui est très explicite : même s'il faut faire un bon examen de conscience pour connaître nos fautes mortelles et bien les accuser, l'aveu des péchés regarde en quelque sorte le passé, temps révolu qu'on ne peut plus que déplorer. Au contraire, la contrition regarde l'avenir.

Le curé d'Ars a aussi son avis sur la manière dont se fait l'**aveu des péchés** ; le contraire aurait paru inconcevable ! Lui qui entendit peut-être trois millions de pénitents en trente ans. Il dénonce deux travers opposés. « Nous nous confessons à la vapeur » dit-il pour ceux qui sont bien fous dans leurs aveux (*Le prêtre de village*, Jean-Marie-Baptiste Vianney, Lyon, 1875, p. 116.) En sens inverse, « évitez toutes ces accusations inutiles... qui font perdre le temps au confesseur, fatiguent ceux qui attendent pour se confesser, et éteignent la dévotion » dit-il dans son sermon sur « La confession » (*Sermons*, 1883, t. 4, p. 311). Il dut en subir de ces nomenclatures administratives marquant une médiocrité dans l'examen de conscience ou dans la contrition ! Ailleurs, il donne un exemple « vécu » : « Après avoir disputé son mari, fait carillon chez elle, elle ira se confesser d'avoir manqué son *Benedicite* et ses *Grâces* » (*Le prêtre de village*, p. 292). Il en tirait alors la conclusion : « Il y en a beaucoup qui se confessent et peu qui se convertissent » (Monnin, t. 1, p. 266).

Ce n'est pas faute d'avoir été compréhensif. Dans ses catéchismes de 1845, le curé voyait bien l'accusation comme « un petit moment d'humiliation » mais il le tempérerait par cette réflexion : « Et même, est-ce vraiment humiliant d'accuser vos péchés ? Le prêtre sait à peu près ce que vous pouvez avoir fait » (*Annales*, 1915, p. 343). Personne en effet n'échappe aux sept péchés capitaux...

Et le confesseur, loin de s'en réjouir, s'en afflige et compatit pour aider le pénitent à se relever. La comtesse des Garets se souvient : « Les larmes étaient quelquefois toute son exhortation »⁶. « Le prêtre aura pitié de nous, pleurera avec nous... » (*Voix du Bon Pasteur*, Lyon, 1856, p. 146). Il parlait de lui bien entendu (et, pensait-il, de tout pasteur digne de ce nom), car « il s'appliquait de toutes ses forces à leur inspirer des sentiments de confiance » témoigne la cuisinière de l'orphelinat d'Ars, Jeanne-Marie Chaney. Elle savait ce qu'elle disait, ayant été convertie d'une jeunesse de légèreté par le curé.

Il montrait aussi les immenses avan-

HORAIRE DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue
9 h 00 : Messe chantée grégorienne
10 h 30 : Grand-messe paroissiale
12 h 15 : Messe lue avec orgue
16 h 30 : Chapelet
17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse
à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
La messe de 18 h 30 est chantée
aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

Inauguration de l'orgue



Samedi 7 novembre

17h30 Messe basse pontificale
18h30 Allocution de Mgr Fellay
Bénédiction des orgues
19h15 Présentation de l'instrument
par le facteur d'orgue
20h15 Vin d'honneur sur le parvis

Dimanche 8 novembre

10h30 Messe pontificale
16h00 Concert d'orgue par
Marie-Agnès Grall-Menet

Entrée libre

tages du pardon reçu. « Le Bon Dieu, au moment de l'**absolution**, jette nos péchés par derrière ses épaules, c'est-à-dire il les oublie, il les anéantit : ils ne réparaitront plus jamais. Ils ont été effacés, ils n'existent plus » (*Annales*, 1915, 341-342). Comme une « chandelle entièrement consumée » disait-il à son auxiliaire Monsieur Raymond (*Annales*, 1923, p. 127). Malicieux, il achevait ainsi : « Les péchés que nous cachons réparaitront tous. Pour bien cacher ses péchés, il faut bien les confesser » (*Esprit du Curé d'Ars*, Paris, 1864, rééd. 1935, p. 31).

Et les péchés disparus, il n'y a plus

6. Ab. Nodet, *Jean-Marie Vianney*, p. 139.

7. Mgr Trochu, *Le curé d'Ars*, p. 402-409 et 455-460.

à y repenser. Au contraire, le glorieux passé revient, dit-il au catéchisme : « Son péché ne réparait jamais, mais ses bonnes œuvres revivront » (*Annales*, 1915, p. 342).

Devant ces avantages, le fidèle doit être attentif à bien recevoir l'absolution : « Il y en a qui se mouchent pendant que le prêtre leur donne l'absolution, d'autres qui cherchent à se rappeler s'ils n'ont pas laissé de péchés... » (Monnin, t. 1, p. 346). Au contraire, « il ne faut penser qu'à une chose ; c'est que le sang du Bon Dieu coule sur notre âme pour la laver, la purifier et la rendre aussi belle qu'elle était après le baptême », rapporte l'abbé Monnin (t. 1, p. 346).

Enfin, vient le moment de la **pénitence** à accomplir. Elle est faite de douleur et de bonnes œuvres, deux moyens inséparables dont Jean-Marie Vianney donnait l'exemple : « Je voudrais vivre encore pour pleurer mes péchés et pour faire quelque bien » disait-il à la comtesse des Garets. Ces fuites d'Ars à deux reprises, dont encore à l'extrême fin de sa vie (12 septembre 1843 et 4 septembre 1853)⁷, n'avaient pas d'autre objet : faire pénitence dans un couvent. Mais surtout, il était conscient d'avoir une vie chrétienne cohérente avec le sacrement reçu ; « Le Bon Dieu ne pardonnera qu'à ceux qui auront pardonné : c'est la loi » dit-il franchement, (commentaire du *Pater. L'esprit du Curé d'Ars*, p. 199 et 233). Et de façon plus exigeante encore : « Que c'est bon de s'offrir tous les matins en sacrifice au Bon Dieu, et de tout accepter en expiation de ses péchés ».



Au catéchisme, il souligne l'importance de la connaissance de soi-même : « Nous vivons bien lorsque nous ferons tous les soirs un examen de conscience » (Givre, *Ars et son Pasteur*, 1857, p. 70 et 83). Et enfin, insiste sur la *vertu* de pénitence, aussi importante que la confession qu'il ne faut pas attendre pour se convertir : « Si par malheur nous succombons, il faut tout de suite nous relever et ne pas laisser le péché une minute dans notre cœur ». Arrêter de pécher en somme : voilà la meilleure pénitence, malheureusement bien rare... Et le saint curé d'exhorter à prier beaucoup pour les pécheurs, « la plus belle et la plus utile des prières » car « toutes les dévotions sont bonnes mais il n'y en a pas de meilleure que celle-là », témoignent au procès ordinaire l'abbé Monnin et frère Jérôme. Et de donner quelques pratiques pouvant s'étaler sur huit ou quinze jours : « On souffre du froid, de la chaleur, on se prive de regarder quelque chose, d'aller voir quelqu'un qui ferait plaisir, on fait

une neuvaine, on entend des messes tous les jours de la semaine à cette intention... » (*Esprit*, p. 313).

Cet enseignement du Curé d'Ars, joint bien entendu à sa sainteté, fut le catalyseur des énergies de ses paroissiens. Ars se transforma, et puis bientôt la région : « Presque tout le monde travaillait de toutes forces à sortir du péché. *Le respect humain était renversé* : on avait honte de ne pas faire le bien et de ne pas pratiquer sa religion. On voyait les hommes sérieux et pensifs ; on entendait certains d'entre eux qui ne s'étaient pas approchés du saint tribunal depuis bien longtemps dire tout haut sur les chemins : *Je veux me confesser* »⁸. Une pléiade de fidèles fut édifiante, digne couronne du *Pauvre et saint curé d'Ars*, mais celui-ci n'en tira pas vanité, tout à la joie de l'œuvre de Dieu dans les âmes (*Procès ordinaire*, p. 687).

Après cette minuscule étude, la conclusion tiendra en un mot : « Tous ceux qui s'approchent des sacrements ne sont pas des saints, mais les saints seront toujours pris parmi ceux qui les reçoivent souvent ».

Sources

Sur le curé d'Ars, la biographie de Mgr Trochu reste inimitable. Mgr Fourrey l'a réactualisée en 1965 avec des documents inédits qui confirment le travail de Mgr Trochu. L'abbé Nodet a publié plusieurs études, dont celle sur *Sa pensée – son cœur*, est un recueil de citations, classées par thèmes, particulièrement riches pour la méditation. Bernard Bro et Michel Carrouge ont fait de même dans un opuscule plus modeste, *Jean-Marie Vianney, Curé d'Ars*, (Foi vivante, Cerf, 1986, 136 p.). Mgr Daniel Pézeril a donné un curé d'Ars émouvant, en livre de poche : *Pauvre et saint curé d'ars* (Seuil, 1959, 316 p.). Dans *La vie prodigieuse du saint Curé d'Ars*, (Gallimard, 1973, 285 p.), Michel de Saint-Pierre reproduit une étude graphologique de l'écriture de Jean-Marie Vianney, rapport des plus intéressants. ☒

8. Michel de Saint-Pierre, *La vie prodigieuse du saint Curé d'Ars*, Gallimard, 1973, p. 148.

Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

Lundi 9 novembre 2009 : M. Jean Monneret

A propos du livre « Je me suis converti à Saint-Nicolas-du-Chardonnet »

Lundi 16 novembre 2009 : Mme Anne Brassié

Jean de La Varende, le dernier féodal – Pour le 50e anniversaire de sa mort

Lundi 23 novembre 2009 : M. Michel Tougne

Une société de chômeurs est-elle inéluctable ?

Lundi 30 novembre 2009 : M. Jacques Henry

Darwin méconnu

Nouvel
horaire:
19h30 à 21h

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

Décret sur les indulgences

« ... Au cours de cette Année sacerdotale, qui débutera le 19 juin 2009 et se conclura le 19 juin 2010, est accordé le don d'indulgences spéciales, conformément au Décret de la Pénitencerie apostolique que nous publions ci-dessous.

Certains exercices de piété, à accomplir pendant l'Année sacerdotale promulguée en l'honneur de saint Jean-Marie Vianney, sont enrichis par le don de saintes indulgences.

Le jour s'approche de la commémoration des 150 ans du pieux trépas de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars; il a été ici-bas un admirable exemple de vrai pasteur devenu serviteur du troupeau du Christ.

Puisque son exemple est capable d'inciter les fidèles, et en premier lieu les prêtres, à imiter ses vertus, le Souverain Pontife Benoît XVI a établi qu'à cette occasion, du 19 juin 2009 au 19 juin 2010, on célébrera dans toute l'Eglise une Année sacerdotale particulière, qui offrira aux prêtres l'occasion de

renforcer toujours plus leur fidélité au Christ par de pieuses méditations et d'autres saints exercices et initiatives opportunes. [...]

L'indulgence plénière est accordée à tous les fidèles vraiment repentis qui assisteront avec dévotion au divin sacrifice de la messe dans une église ou un oratoire, et qui offriront à Jésus Christ, Prêtre Souverain et Eternel, pour les prêtres de l'Eglise, des prières et toute bonne œuvre accomplie ce jour-là, pour qu'Il les sanctifie et les modèle selon Son Cœur, du moment qu'ils auront expié leurs péchés par la pénitence sacramentelle et qu'ils auront prié selon les intentions du Souverain Pontife. Cette concession vaut aux dates de l'ouverture et de la clôture de l'Année sacerdotale, le jour du 150^e anniversaire du pieux trépas de saint Jean-Marie Vianney, le premier jeudi du mois ou en tout autre jour désigné par les évêques des lieux pour l'utilité des fidèles. [...]

L'indulgence plénière est égale-

ment accordée, dans leur maison ou dans le lieu où leur empêchement les retient, aux personnes âgées, aux malades et à tous ceux qui, pour des motifs légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile, et qui, l'âme détachée de tout péché et dans l'intention de s'acquitter dès que possible des trois conditions habituelles, réciteront aux jours déterminés ci-dessus, des prières pour la sanctification des prêtres, et offriront avec confiance à Dieu, à travers Marie Reine des Apôtres, les maladies et les difficultés de leur vie.

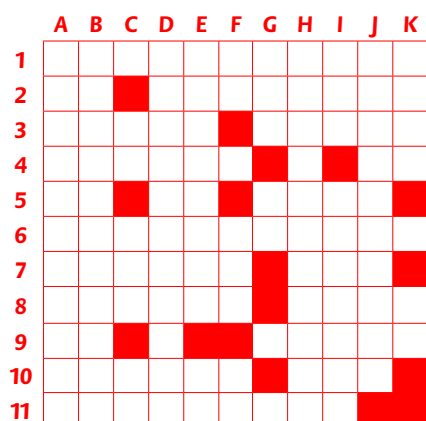
L'indulgence partielle est enfin accordée à tous les fidèles chaque fois qu'ils réciteront avec dévotion cinq Notre Père, Je vous salue Marie et Gloire soit au Père, ou une autre prière approuvée à cette fin, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, pour obtenir que les prêtres conservent la pureté et la sainteté de leur vie. [...]

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie apostolique, le 25 avril, fête de saint Marc évangéliste, en l'an 2009 de l'Incarnation du Seigneur.

James Francis Card. Stafford
Pénitencier majeur

MOTS CROISÉS - Problème N° 11-09

par Cecilia DEM



DÉFINITIONS

HORIZONTALEMENT

1) « La formule magique » ! **2)** Pa si unie que ça (sigle) ! - Ou encore... amocher. **3)** Un peu... brouillé ? - Tout politique l'est peu ou prou. **4)** N'est pas l'ami du bétail - Partage une responsabilité ou un pouvoir. **5)** Si « rom », très

utilisé en informatique - Venue en missionnaire en Cornouailles aurait traversé la Mer d'Irlande sur une feuille de chou - À l'envers ou à l'endroit est mâchée dans la plupart des pays andins. **6)** Tient son nom de l'un des plus célèbres physiciens du siècle passé. **7)** Désordonné ou non, n'est pas le premier - Vous indique si vous pourrez respirer dans l'appartement que vous rêver de louer ou d'acheter (sigle). **8)** Rime avec paillettes - Gardiennes romaines. **9)** Précéda Tripoli - À deux, elles donnent son nom à un parc strasbourgeois. **10)** Ne mènent pas toutes à Rome - Roulent en paire. **11)** Nos routes le seront-elles l'hiver prochain ?

VERTICALEMENT

A) Sport intellectuel de trop de journalistes contemporains. **B)** Le gouvernement actuel risque de n'en être pas une ! **C)** Double conditionnel ? - Avec une lettre en plus, on ne le perd plus - Bien seul. **D)** Qui osera prétendre que la télévision ne l'est pas ? **E)** On les extrait en général du... citron ! - On peut aussi le coder IRL. **F)** Ordinaire ou extraordinaire (sigle) - Pas

encore jetés ? **G)** Abréviation d'informaticien - Pas réputé pour sa vivacité. **H)** Mêmes celles-ci ne sont pas rapides. **I)** Connaît des ennuis dans les paradis fiscaux (sigle) - Tournent à vide. **J)** On peut dire que les précédentes ont changé de rythme. **K)** Baigne l'une des plus belles villes de Toscane - Tels le Bou El Mogad, quelques-uns sont encore en service (sigle)

SOLUTIONS du N° 10-09

HORIZONTALEMENT :

1. ALTOCUMULUS. **2.** LONGANIMITÉ. **3.** TUTEURS - SIR. **4.** OV (Ovni) - LT (Lev Tarassov, alias Henri Troyat) - SP - LV (Luchino Visconti). **5.** SOU - EN - LLII (Lili). **6.** TIMBRE-POSTE. **7.** RÉPRIMANDES. **8.** AM - US. **9.** TEL - APICIUS. **10.** UNIONISTES. **11.** STÉ - TO - PAL.

VERTICALEMENT :

A. ALTOSTRATUS. **B.** LOUVOIEMENT. **C.** TNT - MP - IE. **D.** OGEL (Lego) - RU. **E.** CAUTÉRISANT. **F.** UNR - NEM - PIO. **G.** MISS - PARIS. **H.** UM (MU) - PLON - CT (Chef de Troupe). **I.** LIS - LSD - IEP (PEI). **J.** UTILITÉ - USA. **K.** SERVICES.

Un prêtre répond à vos questions

— Abbé François-Marie Chautard —

Un lecteur du Chardonnet nous pose la question suivante, précise, cruciale : « Pour Dieu le temps n'existe pas, Il est dans le passé, le présent, l'avenir, donc il sait tout, y compris, par conséquent ce qui doit arriver : quand un être humain naît, Dieu sait donc quelle sera sa vie et son devenir après la mort. Comment se fait-il alors, si Dieu sait que cet être sera damné, qu'il l'ait créé ? [...] où est alors la liberté voulue par Dieu ? »

La réponse de Dieu

D'emblée, et au risque de décevoir notre correspondant, nous répondrons qu'il y a là un mystère insondable dont nous pouvons certes approcher mais dont la pleine lumière nous reste inaccessible.

Quand Job se hasarda à reprocher à Dieu cette apparente injustice, Dieu le rappela à l'ordre en des termes vigoureux : « Quel est celui qui obscurcit ainsi le plan divin, par des discours sans intelligence ? Ceins tes reins, comme un homme : je vais t'interroger, et tu m'instruiras. Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre ? Dis-le, si tu as l'intelligence. Qui en a fixé les dimensions ? Le sais-tu ? Qui a tendu le cordeau ? Sur quoi ses bases reposent-elles, ou qui en a posé la pierre angulaire ? [...] Le censeur du Tout-Puissant veut-il encore plaider contre lui ? Celui qui dispute avec Dieu peut-il répondre ? »¹.

En d'autres termes, pour répondre à cette épineuse question, il faudrait entrer dans le plan de Dieu, c'est-à-dire dans l'intelligence même de Dieu et y discerner les raisons qui ont présidé à cette décision. En un mot, il faudrait être Dieu pour en mesurer toute la sagesse...

Cela dit, il n'est pas inintéressant, loin de là, de nous pencher sur cette grave question, l'important étant de garder à l'esprit la transcendance des raisons divines.

Dieu mauvais ?

La question posée suppose, précisons-le, la bonté de Dieu. Si Dieu était mauvais, on ne se demanderait pas pourquoi il commettrait une « apparente » injustice. Cela nous semble évident, mais encore faut-il le remarquer. On aura beau faire, l'objection du mal s'associe toujours à l'idée d'un Dieu bon, preuve s'il en est, que la bonté divine est une vérité bien enracinée dans le cœur de l'homme.

Sagesse et liberté

Mais, puisque Dieu est bon, pourquoi crée-t-il les hommes dont il prévoit la chute ?

Plusieurs raisons sont avancées, dont aucune, redisons-le, ne résout la question de manière satisfaisante pour notre esprit.

La principale raison invoquée reste l'harmonie de l'univers, le bien commun. Saint Thomas l'exprime de la manière suivante :

La beauté d'un ordre tient non seulement à son agencement mais aussi à sa diversité : la Création aurait-elle été plus harmonieuse si le Bon Dieu n'avait créé que les anges, créatures supérieures et non les hommes, les animaux, les végétaux, tous les astres ? Que serait la terre sans la mer, la mer sans le ciel, et le ciel sans ses étoiles ? La terre serait-elle plus riante sans les fleurs qui la recouvrent, plus chantante sans les oiseaux qui



Le Christ de Memling : la main droite du Christ est levée, manifestant qu'il conduit les élus par son bras, c'est-à-dire sa puissance, tandis que son bras gauche est baissé montrant qu'il laisse les damnés se jeter d'eux-mêmes en enfer.

la survolent, plus vivante sans les animaux qui la peuplent, plus féconde sans l'homme qui la cultive ?

Ainsi, la diversité fait la richesse, et Dieu s'est attaché à créer toute une échelle de créatures qui part du minéral jusqu'à l'ange et où chaque degré confine à l'échelon supérieur. Cette richesse le conduisait tout naturellement à façonner des êtres libres² dont l'absence eût manqué à l'harmonie de l'ensemble. Seulement, les êtres libres sont défectibles, « capables » de déchoir « librement ».

Il n'y avait pas d'autre alternative possible : soit créer des créatures intelligentes donc libres mais susceptibles de tomber dans le péché, soit renoncer à créer des esprits et se limiter à former des êtres irrationnels.

Quel eût été l'intérêt de la deuxième solution,

1. Job 38/2-6 ; 40/2.

2. Pour être plus précis, l'harmonie de l'univers réclamait des êtres intelligents. Or l'intelligence implique nécessairement la volonté qui elle-même engendre de soi la liberté.

puisqu'elles ne peuvent pas se rendre compte du bien qui leur est fait ? À quoi bon créer uniquement des êtres qui n'ont même pas conscience du bienfait reçu ? Au contraire, si Dieu créait des êtres intelligents, il leur donnerait la possibilité, non seulement de voir le bien qui leur avait été accordé, mais aussi de découvrir, à travers toute la Création, une manifestation des perfections divines. Qui plus est, ces créatures douées d'intelligence pourraient participer au bonheur de Dieu lui-même, dans une contemplation éternelle et source d'une joie inconcevable.

Dès lors, Dieu a choisi, en sa bonté souveraine, de conférer l'existence à des êtres intelligents aptes à participer à son bonheur, libres mais donc défectibles, et ca-



Création du monde (vitrail de la chapelle de la Tour de Londres)

pables de refuser l'amour de Dieu qui leur était proposé.

Reste le problème de la liberté. Si Dieu sait à l'avance qui sera sauvé et qui ne le sera pas, où est la liberté ?

Ce mystère tient à deux éléments : la liberté de l'homme et la Création de Dieu.

La liberté humaine

À moins de se heurter de plein fouet à l'expérience quotidienne, nul n'ira nier la liberté de l'homme. Bien inconscients seraient le juge ou l'homme politique qui la remettraient en cause, car une fois ôtée la liberté, la responsabilité s'effondre et l'on ne sait plus où fonder la morale ni la justice.

Une seule solution reste possible, celle de réduire l'homme à un animal qu'il s'agirait de dompter, de maîtriser par la force. Le résultat serait un état policier, un peu comme celui que nos gouvernants installent jour après jour...

La Création de Dieu

Le second membre du mystère est la Création de toute chose par Dieu. Tout être vient de Dieu, même le plus petit, le plus insignifiant des êtres. Rien ne se fait, sans que Dieu le cause. « Tout a été fait par lui et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui ». Or, le plus petit

acte de vertu n'est-il pas déjà quelque chose ? Donc toute bonne action ne peut être posée que si Dieu nous donne de la poser.

Quand Jésus-Christ nous dit que sans lui, nous ne pouvons *rien* faire, cela veut dire que *tout* ce que nous faisons de bien vient de lui. Ainsi, c'est *nous* qui posons l'action, mais c'est *Dieu* qui nous donne de la poser. De même, **Dieu nous fait agir librement**³. Il ne viole pas la créature, il crée sa liberté. Si donc un saint entre en paradis, c'est que Dieu lui a donné de mériter son ciel. C'est ce que l'on appelle la prédestination des saints. Son enseignement est des plus simples : **la coopération de l'homme à son salut est un don de Dieu.**

Et le damné ?

Le cas de ce dernier, situé dans les ténèbres du péché, est encore plus obscur. Si l'on veut donner une réponse rapide, nous dirons que Dieu laisse le pécheur tomber dans le péché, qu'il n'intervient pas pour lui empêcher cette chute.

Il pourrait le faire, mais il ne le fait pas. Et s'il ne le fait pas, c'est qu'il reste fidèle à son idée d'une Création où les êtres restent libres, capables de défaillir.

Quant à la liberté du pécheur qui défaille, tentons de donner ici quelques éléments de réponse.

Le péché consiste essentiellement dans un refus, une abstention, une privation. Cette privation est celle de l'ordre de Dieu, au sens où l'ordre désigne non seulement un commandement mais surtout un rapport juste, ordonné. En effet, pour qu'une action soit bonne, il faut qu'elle soit dans la ligne voulue par Dieu, dans l'ordre des choses.

Or, le péché brise cet ordre. Quand un gourmand cède à son plaisir, il prend un plaisir désordonné, coupé de sa fin. Le gourmand goûte un plaisir qui n'est pas dans l'ordre de Dieu. C'est un acte tronqué. Ainsi, le péché est le curieux assemblage d'une action et d'une défaillance (d'un certain être : l'action, et d'un manque d'être : le désordre). Or, si l'homme ne peut poser une action qu'avec l'aide de Dieu, il n'est pas besoin de l'aide divine pour défaillir. Si l'homme se sanctifie, c'est que Dieu lui donne de se sanctifier, si l'homme défaille, c'est que Dieu le laisse défaillir et que l'homme tombe seul. « Que certains se sauvent, c'est le don de celui qui sauve ; que certains se damnent, c'est le salaire de ceux qui se perdent »⁴.

« Nous affirmons avec confiance, enseigne le concile de Valence, la prédestination des élus à la vie, et la prédestination des impies à la mort ; dans l'élection cependant de ceux qui doivent être sauvés la miséricorde de Dieu précède le mérite, tandis que dans la damnation de ceux qui doivent périr le démérite précède le juste

3. « En voulant les causes volontaires, Il [Dieu] ne détruit pas la liberté de leur action, mais bien plutôt, il la fait en elles. » (Ia, saint Thomas d'Aquin Qu. 83, a. 1, ad 3um).

4. Concile de Quierzy, 853 ; DS 623.

jugement de Dieu [...] chez les méchants cependant il a su par avance leur malice, parce qu'elle provient d'eux ; il ne l'a pas prédestinée, parce qu'elle ne provient pas de lui. Mais la peine qui suit leur démerite, en tant que Dieu voit tout par avance, il l'a sue et destinée à l'avance parce qu'il est juste... »⁵.

Bibliographie sommaire : des pères de St-Jure et de La Colombière : *La Confiance en Dieu et la Divine providence*, de même sur la prédestination, de Garrigou-Lagrange : *La prédestination des saints et la grâce, La providence et la confiance en Dieu, Les perfections divines*.

Pour poser vos questions :

Chardonnet – Courrier des lecteurs
23, rue des Bernardins
75 005 Paris.
Ou : stnicolasduchardon@free.fr

5. Concile de Valence, 855, DS 628-629.



« Au bonheur des saints » La joie du ciel

— Abbé Bruno Schaeffer —

L'Eglise réserve un jour de l'année liturgique pour fêter tous les habitants du ciel. Elle lance un magnifique chant de joie « *Gaudeamus* », réjouissons-nous en leur honneur.

Une joie venue du ciel pour nous donner un avant-goût du royaume de Dieu. Elle nous montre en eux l'achèvement parfait de notre désir de bonheur. Les saints sont au ciel pour avoir mis en œuvre les biens divins fournis par les vertus et les dons. Ils ont inscrit toute leur vie dans le dessein révélé de Dieu d'avoir des fils parmi les enfants des hommes. Le discours de Jésus sur la montagne rapproche de la béatitude finale, en nous la proposant, il en pose les conditions, il expose le programme venu d'en haut. Chaque béatitude décrit une œuvre méritoire et lui assigne une ré-

compense. Pour ceux dont la vraie patrie est dans le ciel, Jésus part du temps pour conduire à l'éternité. Il ébauche pour notre vie ici-bas les grandes lignes de la vie future. Les béatitudes sont une large ouverture sur cette continuité entre la vie de la grâce commencée sur cette terre et son achèvement. Notre Seigneur nous adopte par sa grâce. Nous allons vers la béatitude par le chemin des béatitudes ; c'est l'heure des mérites acheminant vers les récompenses. Saint Paul montre le caractère dérisoire des souffrances de ce monde en face du poids de gloire éternelle destiné aux élus.

Les saints nous donnent la certitude de la plénitude de l'amour de Dieu pour nous. Cet amour ouvre la porte à la génération divine : nous sommes enfants de Dieu, participants à sa vie. Cependant, note saint Jean, « ce que nous serons un jour ne paraît pas encore ».

Étant enfants de Dieu, il convient de

nous rappeler que l'éducation est à base d'imitation, ce que saint Paul rappelle en nous pressant d'être imitateurs de Dieu. Les saints sont nos maîtres pour nous préparer au jour de notre rencontre avec Notre-Seigneur où « Nous lui serons semblables parce que nous le verrons tel qu'il est » affirme saint Jean. Or, on ne peut songer à atteindre le but sans commencer à avancer.

Apprentissage du bonheur

Selon le psaume 4, « beaucoup disent : qui nous fera voir le bonheur ? », et le Saint-Esprit leur fait répondre à Dieu : « c'est Vous qui mettez la joie au cœur ». Dans notre retour à Dieu nous trouvons la joie dans la correspondance au dessein divin : « Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive ». De même, Notre-Seigneur évoque la joie du ciel pour un seul pécheur revenu, comme l'enfant prodigue de l'évangile à la maison du Père.

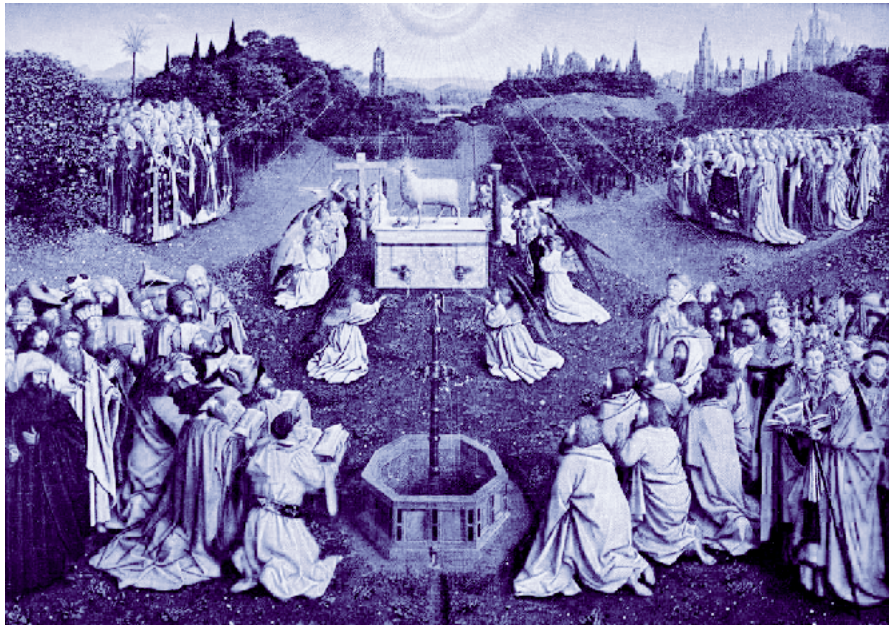
Dieu seul nous enseigne le chemin du vrai bonheur, or nous cherchons souvent ailleurs sans espoir de trouver. Dieu, explique saint Paul aux Colossiens, « en nous éclairant de sa lumière nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des saints ». La lumière est reçue dans nos âmes, elle ne vient pas de nous. Dans le prologue de sa règle, saint

Benoît met en scène cette recherche de Dieu allant à notre rencontre. « Quel est donc l'homme qui désire la vie, qui aime de longs jours pour jouir du bonheur ? » Qui ne va répondre à cette offre de vie : « c'est moi. » ? Tel est, observe saint Benoît, le réflexe de l'âme soucieuse de vie heureuse.

Cependant, ce n'est pas à nous de fixer les conditions du bonheur, car les conséquences du péché originel nous en rendent incapables. Alors, « Si tu veux la vie, ainsi parle le Saint-Esprit, garde ta langue du mal et que tes lèvres ne pro-

fants de Dieu ». Elle entend à son tour Jésus lui dire « me voici ». Saint Benoît nous fait goûter la douceur de l'appel du Christ, dans sa bonté : « le Seigneur lui-même nous montre le chemin de la vie ».

Nous avons répondu présent à l'aspiration du bonheur et Jésus est là ; c'est toute l'histoire de la Très Sainte Vierge : « Ecce », voici la servante du Seigneur. Dans ces dispositions, nous pouvons retrouver l'image et la ressemblance initiales de la création, sortir, par le sacrifice de la croix, de la terre de la dissemblance où nous avait conduit le pé-



L'adoration éternelle de l'Agneau (Jan Van Eyck)

noncent pas de paroles trompeuses. Détourne-toi du mal, fais le bien, cherche la paix et poursuis-la ». « Si tu veux », invitation personnelle, Jésus nous demande cet effort là où lui-même a mis sa propre vie, l'accomplissement de la volonté de son père jusqu'à la mort de la croix.

Les bons jours de saint Benoît sont dans la vie divine, dans l'éloignement du mal, dans le bien à accomplir, dans la recherche de la paix. La paix n'est ni paresse, ni faux désintéressement mais l'élan spontané d'une âme unie à Dieu par la charité. La paix et la joie ne sont pas des vertus mais des fruits de la charité. La paix est la fille de la charité, selon la belle expression de saint Thomas d'Aquin. Saint Paul décrit la paix comme une sorte de clôture spirituelle où notre âme se maintient près de Dieu. L'âme pacifiée goûte le bonheur de la béatitude des pacifiques « appelés en-

ché. Nous pouvons prendre place dans la foule innombrable des élus aperçue par saint Jean. Cet immense cortège des pèlerins de la grâce chantant à haute voix la gloire de Dieu et du Sauveur. Ces élus sont selon l'Apocalypse ceux « qui sont venus ici après avoir passé par de grandes afflictions et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau ».

L'attente de la béatitude

Il y a un bonheur de nous savoir disposés au bonheur, inscrit dans une splendide expression de saint Paul écrivant à Tite : « *Expectantes beatam spem* ». L'attente de la béatitude que nous espérons. L'espérance renferme la certitude du but à atteindre et celle du secours de la grâce de Dieu.

L'apôtre nous compare à de petits enfants nouveau-nés par le baptême, grandissant pour atteindre l'âge par-

fait, la pleine croissance, la « perfection des saints ». La diversité des mérites et des récompenses promises par les béatitudes converge vers l'unité finale : la vie éternelle. L'abondance promise par Notre-Seigneur dépasse nos mérites et nos désirs et elle-même, elle est dépassée par la vision de Dieu. L'espérance est une attente du bonheur céleste, elle permet de supporter les difficultés et l'âpreté dans le service divin. Elle nous donne « la liberté d'entrer avec confiance dans le sanctuaire par le sang de Jésus » comme l'écrit saint Paul aux Hébreux. Cette vertu contient l'ensemble des biens célestes destinés aux élus « son royaume et sa gloire » et les moyens de les posséder.

La communion des saints

Le dogme de la communion des saints s'explique particulièrement dans la Toussaint, nous y approchons la charité unissant les âmes du ciel, celles du purgatoire avec les membres de l'Eglise militante encore sur le champ de bataille. Les saints nous attirent comme le sommet de la vie chrétienne, ils sont nos protecteurs, nos intercesseurs, nos modèles. Pussions-nous toujours dire avec eux : « que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». Les saints contribuent à faire de chacune de nos journées des jours de fête. Nous partageons avec eux la faculté de faire du bien aux âmes du purgatoire. Par leur intercession et celle de la Sainte Vierge. Une oraison de la liturgie demande pour « tous nos frères sortis de ce monde, de parvenir à la possession de la béatitude éternelle ». Ne négligeons pas la charité en faveur des âmes du purgatoire, elles restent un prochain à aimer, mais non sans retour, car ces âmes nous aideront.

En fêtant tous les saints, comprenons avec saint Thomas le fondement de cette dévotion : « Tous les fidèles en état de grâce sont unis par la charité et sont les membres d'un seul corps, celui de l'Eglise ».

Relisons dans la proclamation des béatitudes le code de cette charité, don de Dieu. Elle nous fait prendre place auprès de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des anges et de tous les saints et nous fera passer sans peine de ce monde à l'autre. ☩

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 31 octobre

• De 18h00 à 20h00 grande vente de livres neufs à 50 % et d'occasion ainsi que de CD à thème uniquement religieux, en salle des catéchismes

Dimanche 1^{er} novembre

• De 8h30 à 14h00 et de 16h00 à 20h00 : comme ci-dessus

Lundi 2 novembre

• Messes toute la matinée de 7h45 à 12h15 et grand-messe de requiem à 18h30

Mercredi 4 novembre

• A 15h00 : réunion de la Croisade Eucharistique
- A 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 6 novembre

• de 18h00 à 20h00 : consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 7 novembre

• Inauguration des grandes orgues de Saint-Nicolas (voir encart)

Dimanche 8 novembre

• A l'occasion de la remise en fonction des grandes orgues restaurées de Saint-Nicolas : à 10h30 : messe pontificale célébrée par Mgr Fellay à 16h30 : concert inaugural par la titulaire du grand orgue
• Sur le parvis : vente de fruits
• vente de gâteaux pour les guides

Lundi 9 novembre

• A partir de la messe de 18h30 : réunion du Tiers-Ordre de la FSSPX

Vendredi 13 novembre

• A 16h30 : récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima
• A 19h15 : chapelet des hommes

Samedi 14 novembre

• A 14h30, place Saint-Michel : rosaire organisé par SOS Tout Petits en réparation des crimes d'avortement

Dimanche 15 novembre

• Journée de l'Institut Saint-Pie X à Saint-Nicolas. Prédication à toutes les messes par le recteur et quête sur le parvis pour soutenir l'I.U.S.P.X.
• En salle des catéchismes : vente et commande de photos
• Sur le parvis : vente du dernier numéro de Civitas et vente de miel

Mardi 17 novembre

• A 19h15 : réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de N-D

Mercredi 18 novembre

• A 18h30 : messe des juristes catholiques
• A 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 20 novembre

• De 18h00 à 20h00 : consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes
• A 19h30 : messe chantée de requiem pour le Général Franco et José-Antonio Primo de Rivera

Samedi 21 novembre

• Kermesse du petit St-Bernard (4 rue du Petit Musc - Paris 4^e) voir encart

Dimanche 22 novembre

• Kermesse du Petit Saint-Bernard
• A 10h30 : messe de la Saint-Hubert avec sonnerie de trompes de chasse

Samedi 28 novembre

• De 11h00 à 19h00 : vente de charité de la chapelle Sainte-Germaine au Forum de Grenelle (5 rue de la Croix Nivert - 75005 PARIS)

Dimanche 29 novembre

• De 10h30 à 18h30 : vente de charité comme le samedi précédent
• A partir de la messe de 10h30 : récollection trimestrielle des anciens retraitants. La prédication sera assurée ce jour là à toutes les messes par Monsieur l'abbé Laurençon, sur la nécessité et l'importance des retraites
• En salle des catéchismes : marché de Noël au profit de la paroisse
• Récollection du Tiers-Ordre dominicain

Mercredi 2 décembre

• A 19h30 : réunion de la Conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 4 décembre

• De 18h00 à 20h00 en salle des ca-

téchismes : consultations notariales gratuites

Samedi 5 décembre

• Arrivée de la Vierge pèlerine : 16h30 : Récitation des 1^{er} et 2^e chapelets - 17h30 : 3^e chapelet médité par M. l'abbé Boubée - 18h30 : Messe chantée avec prédication par M. l'abbé Boubée « Regina apostolorum »

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

• Vente de charité de la Conférence Saint-Vincent de Paul en salle des catéchismes

Du samedi 5 décembre au vendredi 11 décembre

• Passage de la vierge pèlerine à Saint Nicolas. Thème des prédications durant la visite de la Vierge pèlerine : « La royauté de Marie »

CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Clothilde XHEMALCE 19 septembre
Marie-Lys THERY 27 septembre

Ont contracté mariage devant l'Église

Pierre THIOLLET
avec Cécile DUMAS 3 octobre
Gilles METTELET
Avec Christelle AUDEBERT 17 octobre

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Suzanne MONTILLOT, 99 ans 12 octobre
Marthe-Marie HARDY, 81 ans 14 octobre
Marie-Thérèse ELIAZORD, 76 ans 15 octobre
Geneviève RICHERT, 97 ans 19 octobre
Marie-Thérèse BEYLY, 84 ans 23 octobre

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).